

<https://www.snetap-fsu.fr/DROM-depot-d-un-preavis-de-greve-pour-la-journee-du-3-fevrier-2026.html>



DROM : dépôt d'un préavis de grève pour la journée du 3 février 2026

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 30 janvier 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Monsieur le ministre,

En Guadeloupe, tout comme en Martinique, Guyane, à la Réunion et à Mayotte, l'Ecole publique est sacrifiée. Etablissements scolaires dangereux ou délabrés, absence d'eau potable, élèves laissés sans solution de scolarisation, trop d'élèves sortant du système scolaire sans diplôme, [RASED](#) démantelés, enseignants et [AESH](#) précarisés, sous-formés et épuisés : l'Etat laisse volontairement s'installer des conditions indignes d'enseignement et de travail

A cette situation déjà insupportable, vient s'ajouter l'application du décret sur le congé de longue maladie qui impose une double peine aux fonctionnaires des Départements et Régions d'Outre-Mer.

Pour toutes ces raisons, la [FSU](#) dépose un préavis de grève pour la journée du 3 février 2026 (de 00h00 à 24h00) afin de permettre à l'ensemble des agentes et agents de la fonction publique de participer aux différentes actions de mobilisation prévues ce jour-là.

Je vous prie de croire, Monsieur le ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Caroline CHEVÉ

Secrétaire Générale de la FSU